

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2019**

Présents : Robert LEBOEUF, Claire CHAPUIS, Jean CHAPUIS, Marianne COULAS, Fabienne DAUVERGNE, Isabelle PAGEAULT, Christine BOURGEON, Isabelle DEPUYDT, Michael LITTFASS.

Excusés : Alain GUILLET (pouvoir Jean CHAPUIS), Françoise BERNARD (pouvoir Robert LEBOEUF)

Secrétaire de séance : Fabienne DAUVERGNE

La séance est ouverte à 20H30. Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

## **1) VENTE TERRAIN COMMUNAL**

Après proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal valide à l'unanimité la vente d'un terrain communal cadastré E 686 situé Sous Tremblay - Hameau de Dulphey.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

## **2) DOSSIER ASSAINISSEMENT**

Les montants de la part communale assainissement (part fixe par foyer) et du prix au m<sup>3</sup> (part variable) n'ont pas évolué depuis la délibération prise par le conseil municipal en date du 29 février 2008.

.A partir du 1er janvier 2020, la communauté de communes prendra en charge la compétence "Assainissement". .

Elle récupèrera à ce titre tous les passifs et les actifs des 23 communes, ainsi que les travaux à mener, les emprunts à prévoir, etc

Sur le territoire de la communauté de communes, le prix moyen au m<sup>3</sup> varie de 0.61 € à 3.80 € selon les communes.

Une uniformisation des tarifs sera mise en place.

La commune de Mancey est en position moyenne sur la grille d'ensemble, donc l'impact pour nous devrait être minime. Une remise aux normes sera effectuée avec le passage à la C.C., en application de la loi et cela entrainera un rééquilibrage entre les parts fixes et variables.

Le prix moyen au mètre cube dans notre commune est 1.52 euros par mètre cube, prix calculé sur la base de 120 mètres cube. Il devrait légèrement diminuer (- 2 pour cent).

Les modalités de transfert et le calendrier à prévoir pour l'uniformisation des tarifs ne sont pas arrêtés à ce jour

### **3) PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)**

#### ***Quatre ateliers ont été organisé par groupe de deux***

- le mardi 25 juin 2019 autour du **Paysage et l'urbanisation et de l'environnement**
- le mardi 2 juillet autour du **développement économique et de la démographie et l'habitat**

*Ont participé à ces ateliers, les maires et les conseillers délégués sur chacun des thèmes et également pour Mancey, un membre du conseil des habitants.*

A titre d'exemple, quelques idées ou propositions concernant notre commune ont émergé :

A noter, le PADD est une prévision à long terme (12 ans)

- Conservation des paysages et limitation de l'impact du développement urbain
- Mise en place d'une politique de réhabilitation. Pour Mancey 11 % de logements vacants (ce pourcentage est à vérifier). Il faudrait que Mancey descende à 6 % de taux de vacance.
- Proposition : faire état des lieux des maisons habitées/résidences secondaires - Avoir un projet à long terme.

Les calculs chiffrés donnent une probabilité de croissance d'un logement par an sur 12 ans.

- Proposition : sur le terrain dans Col des Chèvres (1er virage en sortant de Mancey) idée de champ de panneaux photovoltaïques
- Proposition : valorisation des productions locales/développement des circuits courts

Mais il ne s'agissait là que d'un débat. *(Toutes les idées ou suggestions sont bienvenues)*

Une rencontre par commune est prévue en octobre - novembre avec les membres du cabinet conseil qui manage cette opération.

#### **Questions diverses**

- Fermeture de la mairie du 20 juillet au 11 août.
- Les câblages électriques situés entre la sortie de la Bussière et la sortie de la rue de la Fontaine sur la départementale vont être enterrés. Les travaux auront lieu en septembre.
- La fibre avance. Nous avons circularisé un petit dossier qui éclaire bien la démarche. Les premières sollicitations pour inciter les habitants à s'abonner ne vont pas tarder.
- Les " Roulottes en chantier" propose un spectacle de rue le mercredi 28 août sur la place devant la mairie.
- Nous avons diffusé par mail un message de la gendarmerie intitulé "Vol par ruse" adressé aux habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

La date du prochain conseil municipal est fixée au lundi 16 septembre à 20 h 30.

Le Maire, Robert LEBOEUF